

« Coopératives agricoles : qu'ont-elles encore de coopératif ? »



Céline Clément | 24 mars 2023 à 18:02

À la question "Le désengagement des adhérents, une menace pour le modèle coopératif ?", titre d'un article paru il y a une dizaine de jours sur Terre-net, les lecteurs répondent que c'est « le désengagement de leurs principes fondateurs » qui met les coopératives agricoles en péril. Un phénomène lié notamment à leur agrandissement excessif, selon eux.



Un avis sur la question ? Exprimez-vous dans les commentaires sous l'article. (©Pixabay // Création Terre-net Média)

« Ça ne serait pas plutôt le contraire ?, se demande Christophe. Les **coopératives agricoles** qui se désengagent de leurs principes fondateurs ? »

Commentaires, sur Terre-net et Facebook, de l'article :

[Le désengagement des adhérents, une menace pour le modèle coopératif ?](#)

« Le **modèle coopératif** n'aura pas duré 100 ans, déplore Xavier. Dans l'Aisne, la première coop a été créée en 1936. »

Jacques détaille : « Dans les coopératives, ce sont les salariés qui commandent, les administrateurs ont seulement le droit de se taire ».

Le modèle coopératif n'aura pas duré 100 ans.

« **L'adhérent n'a plus de pouvoir** »

C'est pourquoi Pascale « ne va plus à leurs assemblées générales », car « tout est décidé d'avance ». « Ce n'est plus la base qui prend les décisions, déplore-t-elle, mais le

directeur et le conseil d'administration qui imposent. » « Les adhérents sont là pour la forme, ils suivent les idées du CA qu'ils soient d'accord ou pas », répète cette lectrice. De plus, selon elle, « le conseil d'administration est élu la plupart du temps à main levée, ce qui est illégal ».

Tout est décidé d'avance.

« Les coops se tapent de l'avis des adhérents sauf quand vous leur demandez le remboursement de vos parts sociales (...), fait remarquer moi-même, doutant qu'elles le fassent rapidement.

« Le pire » pour Norbert : « La majorité des cadres sont complètement déconnectés de ce qu'il se passe sur le terrain. »

Voir aussi l'interview de Bertrand Valiorgue :

[Rapport sur la gouvernance des coopératives agricoles, que faut-il espérer ?](#)

Farmer1060, lui, lorsque qu'il a « un problème avec son fournisseur privé », arrive à contacter « un responsable » alors « qu'à la coopérative, tout le monde s'en fout ».

« Des salariés trop payés »

De nombreux lecteurs remettent en question les salaires des salariés, du directeur en particulier, qu'ils jugent trop élevés par rapport à la rémunération que perçoivent les adhérents pour leurs productions. Beaucoup aimeraient d'ailleurs davantage de transparence à ce sujet, quand d'autres disent que cela ne regarde pas les agriculteurs.

Landry n'est pas d'accord. « Ce ne sont pas des boîtes privées, les coops appartiennent aux adhérents », objecte-t-il, allant même plus loin : « Les directeurs ne sont que nos salariés. Or, il est normal de savoir combien on rémunère ses salariés. »

« Faux », coupe Guy. Il se « réfère au droit : le directeur n'est pas le salarié des sociétaires mais de la structure coopérative ».

D'autres Paroles de lecteurs sur les coopératives :

- **[Oui, les coops ont perdu leur esprit](#)**
- **[Prêts à donner la clé de vos champs aux coopératives agricoles ?](#)**

Jean-Claude revient sur la comparaison avec les négoce. « Vous avez raison, faites-leur confiance !, lance-t-il. Capital social et ristourne sont des mots étrangers pour eux. Les privés conservent tout et quand ils vendent leur boutique, c'est le gros lot au casino. (...) » Lui « travaille avec des coops et des négoce ». « La concurrence est saine », justifie-t-il, tout en reconnaissant « avoir eu quelques impayés de privés ».

« Une coopérative bien gérée fait des retours à ses adhérents en fin d'exercice. Demandez aux privés d'agir de même », complète Jo.

« Une question de taille avant tout »

Fabien incrimine plutôt l'**agrandissement excessif de certaines coopératives agricoles** : « Les agriculteurs ne se retrouvent plus dans les grosses coops (...) ! Il faut qu'elles redeviennent à taille humaine, proches des adhérents, avec une gouvernance qui suit leurs revendications. »

Que vaut un coopérateur dans une multinationale ?

« C'est avant tout une question de taille, confirme Piou Piou. Que vaut un coopérateur dans une multinationale des céréales ou du lait ? Les assemblées générales et/ou de secteurs ne sont plus que des formalités administratives obligatoires où rien ne se décide, les enjeux ne sont plus les intérêts des producteurs de base... »

(Ré)écoutez le Quart d'heure agricole, le podcast de Terre-net : [Gouvernance, jeunes et femmes engagés... Les coopératives en quête de renouveau](#)

« Quand tu t'éloignes de ta raison d'être, c'est-à-dire apporter une plus value aux agriculteurs, forcément il y a un désengagement de leur part. Bien souvent les coops ne sont plus au service de leurs adhérents, mais d'elles-mêmes. (...) C'était déjà un sujet de discussion avec mon grand père dans les années 80/90 quand j'étais au lycée, c'est dire... (...) Pourquoi adhérer à une structure si cela coûte plus cher au final ? Sachant, qu'accessoirement je serais co-responsable des dettes en cas d'incident. Un prestataire ou un privé, eux, ne m'engagent pas pour des années », analyse Vigneron de Rions.

« Et la rémunération des producteurs ? »

« Les coops sont (...) de plus en plus dans l'administratif, les règlements, etc., reprend Marc07. Combien de visites font "réellement" les agents de relation culture auprès des agriculteurs ? » À propos des privés, à nouveau : « Ce ne sont pas eux qui vont refaire ce monde, pense ce lecteur. La plupart sont des filiales de **groupes coopératifs**. (...) »

Les négoce valent-ils mieux ?

Sans parler des « investissements », souvent dans des outils agroalimentaires, ajoute Didier, « (...) effectués avec l'argent des coopérateurs », et qui ne seraient pas toujours justifiés. « Aux AG, les coops s'arrangent pour que les comptes soient négatifs, ou juste à l'équilibre, pour ne pas payés correctement les producteurs... (...) »

Bouboule les compare à « des ogres qui bouffent tout, battant des records de profits mais qui oublient de rémunérer au juste prix les producteurs (...) » « L'été prochain, vous regarderez passer les bennes, direction la concurrence, sans oublier tous ceux qui vont stocker chez eux ! (...) » « Ah, j'oubliais les agios à 18 % annuel, qui rapportent plus qu'une banque (...) », poursuit-il.

Marius cite « une coop de sa région qui achète des céréales en Allemagne pour faire tourner son moulin... au détriment de ses adhérents ».

Jmb67 « rejoint pas mal de commentaires ». « Il y a 35 ans, j'étais 100 % coopérateur, je me suis battu contre les dérapages pendant toute ma carrière et aujourd'hui, je ne travaille plus avec les grosses coops qui méprisent les agriculteurs », témoigne-t-il.

« Plus rien de familial, ni de mutualiste »

Atlas03 n'est pas surpris. « Les coopératives n'ont vraiment plus rien de coopératif... », soupire-t-il.

« (...) Elles n'ont plus rien de familial et mutualiste », appuie Texas.

« Les coopératives aux agriculteurs, pas aux financiers, exhorte gaec.3d. (...) Elles connaissent les agriculteurs en difficulté mais ne mettent rien en place pour les aider. Au contraire... (...) Elles proposent de moins en moins de services qui coûtent de plus en plus aux agris. (...) »

Les coopératives aux agriculteurs, pas aux financiers !

Et db42 de résumer : « (...) Le bébé qui permettait une meilleure rémunération est devenu un monstre en grossissant. Les fruitières fonctionnent toujours bien, les coops multinationales tentaculaires non. Pourquoi rester et être impliqué dans une structure qui ne rémunère pas plus et ne vend pas les produits moins cher qu'un privé, en étant en plus obligé d'apporter une grosse quantité de capital comme droit d'entrée ? D'autant plus que l'adhérent n'a aucun pouvoir de décision et même les propositions ne sont pas prises en compte et ne remontent pas, avec bien souvent des administrateurs méprisants si on est trop critiques. (...) Il faudrait définir une taille maximale pour les coopératives pour qu'elles restent dans les mains des agriculteurs. (...) »

Définir une taille maximale ?